

UUDP-VIROFLAY

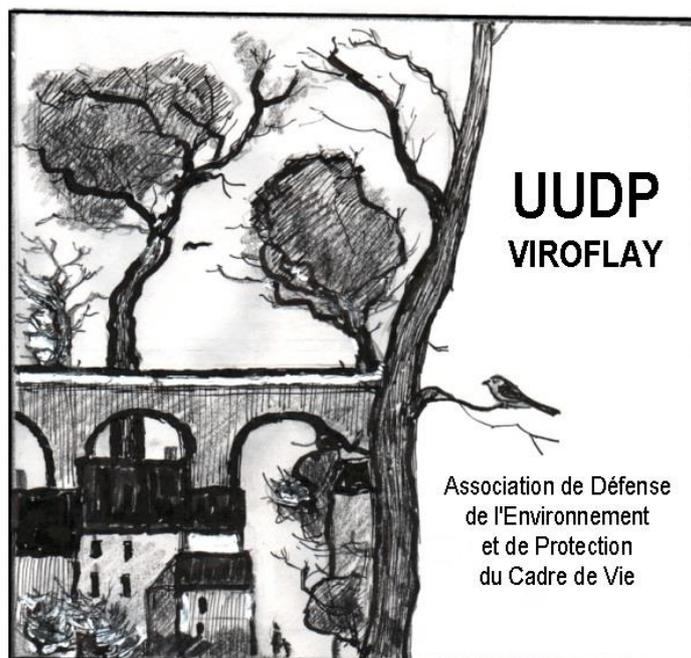
Association de Défense de l'Environnement et de Protection du Cadre de Vie

Association n°4641 déclarée le 27/01/1962 (loi 1901),
agrée selon l'art. L-121.8 du code de l'Urbanisme (Arrêté préfectoral du 23/11/1984)

Siège social : 27 rue Costes et Bellonte - 78220 Viroflay
Correspondance : 4 rue du Colonel Fabien- 78220 Viroflay

Tél : 01 30 24 32 57 - CCP : 1880875K020

Site Internet : www.uudpviroflay.fr et Mail : contact@uudpviroflay.fr



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE **du Mardi 25 Mars 2025** **à la Salle Dunoyer de Segonzac**

L'Assemblée Générale de notre Association UUDP-Viroflay du 25 mars a réuni 25 d'adhérents présents ou représentés. Monsieur le Maire ainsi que Monsieur Olier maire adjoint, étaient présents à notre Assemblée Générale.

Le Président remercie les participants à cette Assemblée Générale.

Rapport Moral pour A.G. UUDP 2024

Depuis notre dernière Assemblée Générale de 2024, l'UUDP est intervenue sur un certain nombre de sujets concernant l'environnement et le cadre de vie des Viroflaysiens.

Pour les constructions d'immeubles :

-> Au sujet du projet In'Li du 40 rue de Jouy ayant beaucoup perturbé les riverains, ils ont appelé l'UUDP qui a répercuté leurs problèmes vers la Mairie, c'est-à-dire :

- la durée particulièrement longue du chantier due à l'abandon du projet par certains corps de métier ;

- la présence d'eau sur le chantier due à la nappe phréatique pour laquelle l'UUDP avait tiré la sonnette d'alarme et demandé que des précautions particulières soient prises par le promoteur ;

- le rétrécissement du trottoir par la clôture protégeant le chantier ne permettant plus le passage des voitures d'enfants ou des fauteuils roulants et même, ces derniers temps, l'impossibilité d'utiliser ce trottoir.

Malgré tous ces problèmes, le chantier devrait se terminer avant l'été et permettre l'arrivée de nouveaux habitants.

-> D'autres immeubles ont eu plus de chance et ont pu être inaugurés il y a quelques mois déjà :

- le projet BRS (Bail Réel Solidaire) devant le domaine des Cèdres et en face de la piscine et du nouvel EHPAD ;

- le projet des « Réservoirs » sur l'avenue du Général Leclerc, il comporte une nouvelle crèche de 44 berceaux qui semble appréciée par les nouveaux utilisateurs.

-> Un autre projet, sur la place de la Bataille de Stalingrad, va bientôt commencer, l'UUDP a participé aux réunions préparatoires et a insisté sur les précautions à prendre pour tenir compte de la nappe phréatique et de ses possibilités d'écoulement pour éviter les risques d'inondation des caves des immeubles voisins.

Les projets de voirie :

->Pour l'aménagement du Village, l'UUDP, en particulier, avait demandé un rétrécissement de la chaussée dans le haut de la rue Rieussec pour éviter les excès de vitesse, cependant nous ne nous attendions pas aux murs de protection de ce rétrécissement !

L'UUDP a aussi demandé le maintien du maximum d'arbres dans le parc de l'Hôtel Aimery, ce qui a été fait.

Avec la mise en sens unique et l'élargissement du trottoir, le passage dangereux de la rue Jean Rey, signalé depuis longtemps, sera maintenant résolu.

->L'UUDP a participé aux réflexions concernant l'aménagement des rues Chanzy et Lamartine et l'avenir des tilleuls existants.

->l'UUDP a souhaité un adoucissement des pentes du passage surélevé de la rue Galliéni, il a été modifié et est moins sévère, ce que nous souhaitons pour tous les passages surélevés de la ville.

Les circulations des vélos :

->Depuis la mise en application de la limite de vitesse à 30km/h, les pistes cyclables et les contre-sens cyclables ont été mis en place dans Viroflay, parfois avec difficulté étant donné les largeurs de nos rues. Ils sont stressants pour les automobilistes et pour les piétons. Ils demandent une attention et une prudence particulière, surtout quand, en plus, les cyclistes ne respectent pas le code de la route.

->La piste cyclable demandée par l'UUDP sur la route du Pavé de Meudon, le long du bois de Meudon, est, à notre connaissance, en discussion entre VGP et l'ONF. Cependant, un premier aménagement a été réalisé sur cette route du Pavé de Meudon en reprenant la chaussée et en déplaçant le côté de stationnement des véhicules.

Les antennes-relais pour la téléphonie mobile :

L'UUDP est le correspondant de la Municipalité pour les projets d'installation d'antennes-relais et reçoit de la Mairie les demandes officielles des opérateurs. Elle donne son avis sur les dossiers, ce qui a permis à Monsieur le Maire de refuser certains projets qui n'étaient pas acceptables pour leur intégration dans leur environnement existant.

L'UUDP attend les mesures des niveaux des ondes électromagnétiques autour des nouvelles antennes qui ont été mises en place par les différents opérateurs et comportant des antennes 5 G qui seraient plus défavorables.

Présence d'anciennes carrières sous des bâtiments :

Etant donné les risques d'effondrement dans les zones où des carrières ont existé, l'UUDP a posé officiellement la question pour savoir qui assurait la surveillance de ces anciennes carrières qui peuvent fragiliser la tenue des sols où sont implantés des immeubles d'habitation comme c'est le cas au bas de la rue des Marais. Nous attendons la réponse de la Mairie.

Les forêts qui nous entourent :

->Les coupes ONF pour l'entretien des forêts continuent mais sont, dans certains endroits renforcées pour parer à la maladie de l'encre qui atteint les châtaigniers ou encore par les travaux de la ligne 18 du Grand Paris.

->Comme chaque année, l'opération « Forêt Propre » a eu lieu samedi dernier 22 mars ; Elle a réuni seulement 7 personnes. Il a été constaté que notre coin de la forêt de Meudon est, dans l'ensemble, propre sauf le bord de la route du Pavé de Meudon qui contient beaucoup de canettes vides envoyées depuis les voitures.

Pour finir, je dois vous dire que, malheureusement, étant donné les années qui s'accumulent pour moi et mes difficultés à marcher, je suis moins disponible, c'est pourquoi je souhaiterais que d'autres adhérents puissent venir nous rejoindre dans le Bureau de l'UUDP pour mieux répartir les tâches. Nous vous attendons.

André BASSEZ

Le rapport Moral a été approuvé à l'unanimité par les adhérents présents ou représentés.

Le rapport Financier indique que les dépenses de cette année de 995,54€ ont été inférieures aux recettes de 1412,54€ grâce à l'intérêt sur le livret d'épargne qui a été de 602,54€. Les adhésions de seulement 48 personnes n'ont été que de 810,00€. Le solde en fin d'exercice se monte à 21275,04€.

Le rapport Moral et le rapport Financier ont été approuvés à l'unanimité par les adhérents présents ou représentés.

Cette année, l'ensemble du Bureau de l'UUDP était à réélire à la fin du mandat de 3 ans. Ont été réélus à l'unanimité des présents ou représentés : Sylvain HELLARD, Michel LESEIGNEUR, Cyril VARNIER et André BASSEZ. Une nouvelle candidate, qui avait été cooptée l'année dernière, a aussi été élue à l'unanimité : Martine ARROU-VIGNOD.

.....
Après la partie formelle de l'Assemblée Générale, sont évoqués :

***Différents sujets concernant notre Environnement
et notre Cadre de Vie***

Les constructions dans Viroflay :

Après l'approbation du PLU de 2013 et en tenant compte des exigences de l'Etat et de la Région, Viroflay, comme beaucoup d'autres communes de l'Île de France, mais aussi de province, change progressivement dans différents quartiers de la ville soit par des réalisations de la Municipalité, soit par celles des promoteurs immobiliers. Les différents projets concernent :

- La Maison Dedieuleveut qui a été complètement réaménagée pour accueillir les ados.**
- La crèche Jeanne Jaeger, sur l'avenue du Général Leclerc, qui a été inaugurée et mise en service. Elle va permettre d'engager la future modernisation de la salle Dunoyer de Segonzac.**
- Les travaux de la nouvelle « Forge » qui ont démarré.**

- Le quartier de la Place de la Fête qui est complètement modifié avec les immeubles sur la rue de la Sablière et dans le parc de Bon-Repos. Il comporte aussi un immeuble BRS (Bail Réel Solidaire).
- L'îlot Chaumette qui attend une décision du tribunal après un recours.
- Le chantier SNCF de 84 logements avec parking à vélos, rue Hippolyte Maze, qui vient de commencer.
- L'immeuble BRS de la place de la Gare Rive Droite qui a obtenu son permis de construire.
- Quelques nouveaux immeubles sur l'avenue du Général Leclerc.
- Sur la place de Verdun et la rue de la Libération, afin de tenir compte de l'équilibre financier du projet présenté, l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) qui aurait souhaité un étage de moins que ceux prévus au PLU a admis de rester à R+5 à certains endroits en retrait de la façade.

Par ailleurs, l'EPPFIF (Etablissement Public Foncier d'Ile de France) continue d'acheter des terrains pour le compte de la Mairie, en particulier sur le bas de la rue Rieussec

Quand tous ces projets de constructions seront réalisés, quel sera le nombre d'habitants à Viroflay, comment pourra-t-on y circuler et y stationner sans trop de problèmes ?

Question de la salle :

Que va devenir l'EHPAD dans les années qui viennent car certains parents de viroflaysiens y sont accueillis ?

Réponse de M. le Maire :

L'EHPAD de la Rive-Droite va rester encore au moins 4 ans car actuellement il n'y a pas de financement des 25 millions d'Euros pour le nouvel EHPAD de Fontenay-le-Fleury qui dépend du Département, de l'ARS et de l'Hôpital Mignot.

Pour le futur projet d'urbanisme remplaçant l'EHPAD, M. le Maire souhaiterait une construction avec des perspectives « Est-Ouest ».

Question de la salle :

Quels sont les projets prévus pour la place de Verdun puisqu'un permis de construire a été déposé pour un immeuble allant jusqu'à R+5 ?

Réponse de M. le Maire :

Un projet est en examen au Service Urbanisme, il devra être acceptable financièrement en tenant compte du coût des terrains et s'inscrire dans les exigences de l'Architecte des Bâtiment de France en tenant compte de la demande de conserver l'aspect de l'hôtel au coin du boulevard de la Libération.

Question de la salle :

Qu'en est-il des logements sociaux à Viroflay ?

Réponse de M. le Maire :

Actuellement, Viroflay dispose de 18,4% de logements sociaux, il manque donc 500 logements sociaux qui, une fois construits en exigeront 25% de plus, et ainsi de suite. L'année dernière, la ville de Viroflay a été pénalisée par le Préfet car elle n'avait pas atteint les objectifs en nombre et qualité des logements sociaux attendus.

Question de la salle :

Quel sera le commerce prévu au rez-de-chaussée de l'immeuble BRS de la place de la gare R.D. ?

Réponse de M. le Maire :

Ce sera une supérette qui manque vraiment sur la Rive-Droite, mais la superficie disponible semble insuffisante pour certains commerçants.

Les aménagements dans les quartiers :

-Rénovation et modification de la Route de Pavé de Meudon avec changement du côté de stationnement en attendant une piste cyclable le long du bois de Meudon.

-Aménagement du Village qui doit agrandir les trottoirs pour faciliter l'accès des piétons aux commerces mais réduire un peu la présence des voitures en stationnement qui pourront se stationner sur le parking de la rue Costes et Bellonte.

-Réfection par VGP des réseaux souterrains dans les rues Chanzy et Lamartine avant une reprise de la chaussée et des trottoirs.

Question de la salle :

Qu'en est-il de la piste cyclable envisagée le long de la bordure de la Forêt de Meudon ?

Réponses de M. le Maire et de M. OLLIER :

Les discussions entre VGP et l'ONF ont amené VGP à acheter des forêts dans les Yvelines pour les céder à l'ONF dans le ratio de 1m² à Meudon pour 3 à 4 m² ailleurs. Il reste maintenant à financer la piste cyclable.

Question de la salle :

Pourquoi le chantier de l'aménagement du village est aussi long et gêne beaucoup la circulation des voitures et des piétons ?

Réponses de M. le Maire et M. OLLIER :

Le chantier avait été prévu en 3 phases de 7 mois. La rue Jean Rey est maintenant terminée.

Bien qu'étant en zone 20, les passages piétons ont été formalisés par des pavés, ils matérialisent des cheminements naturels. A noter que les normes PMR ne permettent pas d'installer des panneaux tactiles au sol dans les virages.

Les potelets ont été nécessaires pour éviter le stationnement des voitures sur les trottoirs réservés aux piétons. Avant leur mise en place, des voitures stationnaient sur les espaces piétons !!!

Pour les parkings, la zone du Village sera en zone bleue avec un temps limité à 1 heure pour faire tourner les véhicules stationnés uniquement pour leurs achats. Il est recommandé de se stationner sur le parking rue Costes et Bellonte pour les temps t plus longs. Le parking rue James Linard est, lui, loué aux habitants des « Briques Rouges ». Celui derrière l'Orangerie est condamné par les exigences de « Vigie-Pirate ».

Question de la salle :

Pourquoi n'y a-t-il pas suffisamment de poubelles pour ramasser les déchets et les mégots que l'on retrouve dans les rues ?

Réponses de M. le Maire et M. OLLIER :

Leur rêve serait de supprimer toutes les poubelles dans Viroflay et que chaque promeneur ou passant dans la ville ramène ses déchets ou ses mégots chez lui pour les mettre dans une de ses poubelles personnelles. Les jets de déchets ou mégots sur la voie publique sont interdits, la police municipale y veille, mais il est difficile de prendre sur le fait les contrevenants.

En fait, si l'on maintient les poubelles dans le domaine public, la loi exige maintenant de pouvoir y faire le tri des déchets avec 2 bacs de collecte, ce qui n'est pas toujours respecté par les utilisateurs !

Pour la circulation dans Viroflay :

- La ville est passée aux 30 km/h sauf pour certaines routes départementales.
- Les pistes cyclables ont été matérialisées, parfois avec difficulté et des contre-sens cyclables autorisés.
- La coexistence des piétons, des cyclistes et des voitures dans nos rues n'est pas toujours évidente et, en plus, certains cyclistes ne veulent pas appliquer le code de la route.

Utilisation de la géothermie :

Pour diminuer les émissions de CO² notre secteur projette de mettre en place des installations de géothermie qui vont puiser l'eau chaude à une profondeur de 1500 mètres. Vélizy est opérationnel depuis quelques années, Le Chesnay a une installation en cours de réalisation, Versailles en a une à l'étude et, enfin une autre installation est prévue à Chaville, elle devrait alimenter un réseau de chaleur envisagé sur Chaville, Sèvres, Viroflay et Ville d'Avray.

Information complémentaire de M. le Maire :

Pour ce réseau de chaleur, la consultation a été lancée et les réponses sont attendues pour le mois de Mai prochain. Il n'y aura que les immeubles avec chauffage central qui pourront être éligibles au chauffage par la géothermie.

Problèmes divers :

->Sécurité des batteries au Lithium. Risque d'incendie :

Les batteries au Lithium alimentent maintenant de nombreux appareils : les vélos et les scooters électriques, les téléphones intelligents, certains ordinateurs, et des outils électriques. Ces batteries sont faciles à recharger et peuvent stocker de grandes quantités d'énergie dans peu d'espace. Cependant, si elles ne sont pas manipulées correctement, les batteries au lithium peuvent surchauffer énormément avec un emballement thermique qui peut provoquer des incendies violents et de grande ampleur. Les batteries endommagées ou défectueuses ou non certifiées présentent davantage de risques.

Bulletin d'adhésion (1) ou de renouvellement (1) - Année 2025

Nom.....Prénom.....courriel.....

Adresse.....

soutient l'action de l'UUDP et verse sa cotisation de..... €, le2025
à l'ordre de « l'UUDP-Viroflay » par chèque bancaire(1), chèque postal(1), en espèces(1).

(1): rayer les mentions inutiles

